

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 30 mars 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 DPA 35 Attribution et signature de marchés de maîtrise d'œuvre.

M. Jacques BAUDRIER, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21-6 ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la délibération approuvant le principe de l'opération, dont les date et référence figurent au tableau annexé au présent projet de délibération ;

Vu l'avis du jury de concours en date du 11 mars 2016 ;

Vu le projet de délibération 2016 DPA 35 en date du 16 mars 2016 par lequel M^{me} la Maire de Paris soumet pour attribution le marché de maîtrise d'œuvre dont l'objet, le montant et la proposition d'attributaire sont indiqués dans le tableau annexé et sollicite l'autorisation de signer le dit marché ;

Vu les pièces du marché, les procès-verbaux relatifs au marché de maîtrise d'œuvre déposés à la bibliothèque du Conseil de Paris ;

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre indiqué en annexe, d'autoriser la Maire à le signer et à procéder à sa mise au point éventuelle dans les conditions et limites fixées par le Code des marchés publics ;

Sur le rapport présenté par M. Jacques BAUDRIER au nom de la 5^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Le marché de maîtrise d'œuvre indiqué en annexe est attribué. Madame la Maire est autorisée à signer ce marché et à procéder à sa mise au point éventuelle dans les conditions et limites fixées par le Code des marchés publics.

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées selon les indications figurant dans la délibération susvisée, approuvant le principe de cette opération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO